AR PREFECTURE
016-200054047-20170606-2017_06_06_06-DE
Reçu le 09/06/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 04

Date de Convocation:
29 mai 2017

Date d'affichage :
29 mai 2017

Le 6 juin deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 29 mai 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

Etaient présents :
Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal,Mme FEURIAU Valérie, M.GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
M. BOUTY Philippe ; M. GERMANEAU Gilbert ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. DEMONT Jean-Michel ; M. GANTHEIL Robert ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Délégations :
M. BOUTY Philippe à M. DUPRÉ Jean-Noël ; M. GERMANEAU Gilbert à M. PAULET Didier ; M. DEMONT Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François ; M. GANTHEIL Robert à Mme VILLEDARY Véronique ;

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2017/06/06
N° 06

6 - Finances. Subvention exceptionnelle à l'association sportive UNSS du Collège NOEL NOEL

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des collégiens de l'Association Sportive du Collège NOEL NOEL ont été qualifiés pour les championnats de France UNSS en Hand-ball.

Cette aventure sportive requiert des financements importants représentant un budget d'environ 1500€, c'est pourquoi, l'association sollicite la commune pour l'attribution d'une participation exceptionnelle.

Monsieur le maire propose de soutenir cette association en leur attribuant une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ imputée au compte 6574.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association sportive UNSS du collège NOEL NOEL pour les Championnats de France UNSS en Hand-ball.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 8 juin 2017

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens